

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 436

non-membres: 30 francs (20 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Janvier 2003

Après plus de quarante ans de bons et loyaux services «Défense du français» vient d'être l'objet d'une flatteuse autant qu'inattendue distinction. La section suisse de l'UPF s'est vu attribuer, au cours d'une cérémonie à Paris, la médaille des «Mots d'Or» 2002 pour «la qualité, l'utilité et la richesse» de notre bulletin. Ce «cadeau de Noël» original est un bel hommage et un encouragement à faire encore mieux.

Aucun(s)

«Depuis dix ans, aucun travail n'a été opéré» lit-on dans un hebdomadaire satirique français.

Aucun, *adjectif*, s'emploie toujours au singulier, sauf devant les noms qui n'ont pas de singulier: cette démarche ne nécessite aucun frais; on ne lui fit aucunes funérailles.

Aucun, pronom, n'a plus guère son sens positif que dans *d'aucuns*, signifiant «certains, quelques-uns»: d'aucuns pourraient le penser. Employé avec deux noms de genres différents, *aucun* se met au masculin et le verbe reste au singulier: «J'ai consulté un livre d'histoire et une encyclopédie, aucun ne donne la date.»

Comme pronom ou adjectif, *aucun* exclut *pas* et *point* mais admet *jamais, ni, plus*: «Aucun de nous ne l'avouera» mais «Aucune d'entre elles ne l'avouera jamais».

(*Défense du français*, n° 436, janvier 2003)

«Dispatcher»

Apparu vers les années cinquante, ce verbe (de *to dispatch*) s'est répandu au point de supplanter les équivalents français: *répartir, aiguiller, distribuer* (des marchandises, du courrier, des tâches); *réguler* (assurer la régulation, le rythme, le fonctionnement correct d'un mécanisme, d'un processus, d'un trafic, d'un service).

Le nom masculin *dispatcher* (variante: *dispatcheur*) désigne la personne qui s'occupe de *dispatching*. En français: *régulateur, répartiteur, distributeur* responsable d'un poste de distribution, de commande.

(*Défense du français*, n° 436, janvier 2003)

Bohême, bohème, bohémien

La difficulté orthographique de ces mots réside dans leur accentuation, source de fréquentes confusions.

La *Bohême* (majuscule, accent circonflexe) est la région d'Europe centrale formant actuellement la plus grande partie de la République tchèque. Les habitants sont des *Bohémiens* (majuscule, accent aigu).

Un *bohème* (minuscule, accent grave) est une personne (artiste, marginal) menant une vie insouciante et n'ayant pas de ressources assurées: c'est un *bohème*; ils sont tous *bohèmes* dans ce milieu. Genre de vie de ceux qui mènent une telle existence: «*La bohème n'est pas un chemin, c'est un cul-de-sac*» (H. Murger).

Un *bohémien* (minuscule, accent aigu) est un nomade (tsigane, romanichel). «*Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien*» (Rimbaud). Par ext.: vagabond, mendiant.

(*Défense du français*, n° 436, janvier 2003)

Expectative

Etre, rester dans *l'expectative*. Cette expression, qui n'a rien de fautif, est aujourd'hui employée sans discernement par les médias, avec les risques de dérive sémantique qui en découlent.

Autrefois utilisé en droit, en droit canon et en médecine, le mot *expectative* désigne, au sens général, l'espérance, l'attente que l'on fonde sur des promesses, des éventualités, des possibilités. Attitude prudente qui consiste, avant d'agir, d'être en possession de tous les éléments et garanties nécessaires à sa décision. Demeurer *dans l'expectative*; se tenir *sur l'expectative*.

Adjectivement *expectatif, ive* s'emploie dans un contexte politique, à propos d'une attitude attentiste.

(*Défense du français*, n° 436, janvier 2003)

«Casting»

De l'anglais *to cast* (jeter, projeter, lancer, répandre), le mot *casting* signifie recherche et sélection des acteurs d'un spectacle (film, théâtre), attribution des rôles, générique ou (recette officielle) distribution artistique.

Ce terme polysémique, imprécis et donc inutile, est aussi employé à tort et à travers. Par exemple «erreur de casting», pour mauvais choix, désignation erronée, ou «se rendre à un casting» pour se présenter pour un rôle ou pour une *audition*, terme utilisé par les anglophones eux-mêmes. Un comble!

(*Défense du français*, n° 436, janvier 2003)

Formater

Un néologisme doit-il avoir obligatoirement une imprégnation anglo-saxonne pour être adopté? Le verbe *formater*, emprunté à l'anglais *to format*, issu du français *format*, en est un exemple.

Formé régulièrement sur *format* (comme constater sur constat), ce verbe est entré (vers 1970) dans le vocabulaire de l'informatique. Il a été adopté par le *Dictionnaire de l'Académie française* (9^e éd.): «Inform.: soumettre une disquette à un programme de préparation pour lui donner un format utilisable par l'ordinateur.»

Devrait être réservé exclusivement au domaine de l'informatique et, dans les autres cas, remplacé par: mettre au format, calibrer.

(*Défense du français*, n° 436, janvier 2003)